



MAIRIE de
ROSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 2 MARS 2026 A 20 H 00**

▪ Date de convocation :	23 février 2026	▪ Nombre de conseillers municipaux :	27
▪ Date d'affichage :	23 février 2026	▪ Nombre de conseillers en exercice :	27
		▪ Nombre de conseillers présents :	21
		▪ Nombre de conseillers votants :	26

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.

Etaient Présents :

M. Arnaud RAYMOND,
Maire,

M. Michel OUDIN, Mme Françoise POINSENOT, M. Patrick MELCHERS, M. Bruno MAYEUR,
M. Raphaël GELARD
Adjoints au Maire,

Mme Laure BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, Mme Cécile RIGAUD, M. Johan PILLOUD,
M. Ioan Cristian NACU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Jean-Christophe TOUPET, Mme Caroline
HECKLY, M. Rémi DAUPHIN, Mme Béatrice HENRY, M. Daniel GAC, M. Bernard PIGAL,
Mme Marlène GAURIER, Mme Annie PERINET, Mme Annie BRANGBOUR.
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Nadège LEVAIN-LAURENCEAU	mandataire	Mme Françoise POINSENOT
M. Chris MANIERI-BIGORGNE	mandataire	M. Raphaël GELARD
M. Pascal VIEVILLE	mandataire	M. Arnaud RAYMOND
M. Jérôme LO-HOI-NING	mandataire	M. Daniel GAC
Mme Valérie RUINET	mandataire	Mme Béatrice HENRY

Etaient absents : /

M. Franck FEDER

Secrétaire de séance :

Madame Laure BAILLY a été désignée comme Secrétaire de séance.

Désignation d'un secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur le Maire, Arnaud RAYMOND

Mes Chers Collègues,

En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. »

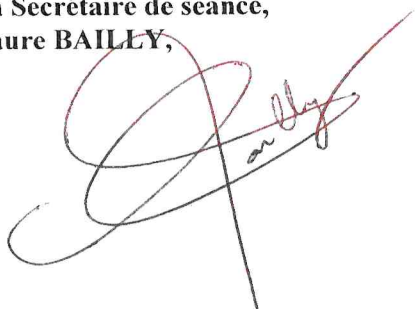
L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- **DE DESIGNER** Mme Laure BAILLY pour remplir les fonctions de secrétaire **pour la séance du 02 mars 2026**

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
26	0	0	0

Pour extrait conforme, le 05 mars 2026,

La Secrétaire de séance,
Laure BAILLY,



Le Maire,
Arnaud RAYMOND,

